



REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2020

Le Conseil Municipal de la commune de SOUYEAUX, s'est réuni en audioconférence sous la présidence de Monsieur LACOSTE Pierre, Maire. Le vote est recueilli par scrutin électronique.

Ont signés par voie électronique :

GUINLE Marie-Laure, LACOSTE Pierre, LAMON Monique, DUCASSE Jérôme, DUPUY Jean-François, BONNET Marielle, LESTRADE Nicolas, ADER Patrick, LAPEYRE Laurent , GUILHAUME Régis

Absents excusés : DUGES Albert,

Secrétaire séance : Monsieur DUCASSE Jérôme.

ORDRE DU JOUR:

Acquisition amiable d'un bien par la commune :

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre du village, **la commune doit acquérir une parcelle**, cadastrée Section B701- 1313 m² située au 1, route de l'Armagnac à SOUYEAUX, appartenant à M. CARASSUS Pierre, demeurant - route de l'Armagnac.

Considérant que pour réaliser le transfert de propriété, **il est possible de recourir à un acte en la forme administrative ;**

Considérant que pour signer ledit acte en la forme administrative entre la commune et M. CARASSUS Pierre, **il convient de désigner un adjoint ;**

Le conseil municipal après avoir délibéré,

- **Décide d'acquérir la parcelle** cadastrée Section B701- 1313 m² située 1, route de l'Armagnac appartenant à M. CARASSUS Pierre **pour un prix de 28 000 € ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à recevoir et à authentifier l'acte** en la forme administrative de transfert de propriété.
- **Autorise M. Jérôme DUCASSE, 1^{er} adjoint au Maire, à représenter la commune** et à signer ledit acte.
- **Précise que les crédits correspondants sont disponibles au budget**

Voté à l'unanimité
